



CONCLUSION

Madame la représentante du ministre délégué aux personnes handicapées, monsieur le député, mesdames, messieurs, chères familles et professionnels,

Merci à tous, en mon nom et au nom du conseil d'administration d'Autisme France, d'être venus si nombreux écouter et échanger avec nous dans un congrès que nous avons souhaité rassembleur d'idées et d'actions au service de l'éducation et de la pédagogie adaptée à destination de nos enfants et adultes atteints d'autisme et de TED. Merci aussi à tous ceux qui dans l'ombre ont travaillé dur pour que cette journée puisse avoir lieu.

Quel que soit le parcours de vie d'une personne atteinte de TED, l'éducation est un des éléments essentiels de son intégration dans le tissu social.

Merci à nos intervenants pour la qualité de leur exposé et le travail qu'ils effectuent au quotidien pour permettre à nos enfants, quel que soit leur âge, d'évoluer vers une meilleure autonomie et de trouver leur place dans notre société.

La fin de l'année arrive et avec elle la première date anniversaire de la mise en application de la loi du 11 février 2005 et nous attendons la publication des derniers décrets.

Nous suivons de près et participons à la mise en place progressive des maisons départementales des personnes handicapées et les modalités mises en œuvre contribuent à dessiner le nouveau panorama du handicap ; accueillir, informer, évaluer, et orienter les personnes en situation de handicap et leur famille.

Si nous nous sommes réjouis du droit à l'éducation tout au long de la vie, force est de constater que la réalité du terrain est encore très difficile pour les familles. Il s'agit bien d'une véritable révolution culturelle et beaucoup de travail reste à faire. La formation des personnels est à développer, les moyens en accompagnement manquent cruellement tant en qualité qu'en quantité, la professionnalisation des auxiliaires de vie est à créer.

Le chemin parcouru depuis la création d'Autisme France il ya 17 ans est déjà très conséquent, mais la route est longue encore pour que les enfants et adultes TED soient reconnues comme des personnes comme les autres.

Une première génération de parents a combattu jusqu'à maintenant, nous leur devons les acquis fragiles d'aujourd'hui ; reconnaissance de l'autisme en tant que handicap, droit au diagnostic précoce, droit à la scolarisation, à l'éducation tout au long de la vie etc...

Gardons à l'esprit les uns et les autres que le travail est loin d'être fini.. Nous devons être présents dans tous les lieux de décisions, les commissions concernant le handicap, le comité national consultatif sur l'Autisme etc...etc.. et localement chacun à sa mesure, dans sa commune, son département, sa région.

Nous devons aider au développement de la recherche concernant les TED notamment avec la croissance du nombre de cas diagnostiqués tous les jours.

Un énorme chantier nous attend, le combat est loin d'être fini.

Alors à l'année prochaine donc, pour un autre congrès que nous vous promettons tout aussi riche que cette année.

Autisme France compte sur vous pour que tous ensemble nous nous retrouvions pour poursuivre les buts fixés dans notre charte « ce que nous voulons »

Bonsoir à tous.

Et bon retour